



Ville de Cannes

PHILIPPE TABAROT

Vice-président du Conseil général

Vice-président du groupe « Alpes-Maritimes Ensemble »

Conseiller municipal de Cannes

Objet : Lettre ouverte à M. Bernard BROCHAND, Député-maire de Cannes, sur les nuisances et dérives de la manifestation « Les Plages Électroniques », plage du Palais des Festivals à Cannes

Monsieur le Député-maire,

Un reportage télévisé diffusé dans une émission à fort taux d'audience et des articles de presse viennent de pointer du doigt la ville de Cannes en montrant des problèmes de drogues générés par la manifestation soutenue par votre majorité, celle des « Plages Électroniques ».

Avec mon groupe municipal, nous ne pouvons nous abstenir d'exercer notre vigilance d'élus responsables et ne saurions accepter que ce genre de manifestation, autorisée dans un lieu public par votre majorité, soit, comme l'écrivait notre quotidien régional, « un supermarché de la drogue » à ciel ouvert au cœur de Cannes.

Les faits relatés dans les médias viennent corroborer notre constat. Les témoignages de Cannois que nous recevons ne relèvent pas de notre imagination mais de la simple observation. Même si les concerts peuvent être considérés par certains de qualité, ce sont les connexions avec les problèmes de stupéfiants, que nous refusons, et cela, sans concession.

Nous le regrettons vivement pour la protection de notre jeunesse face à des risques d'accidents mortels et pour l'image de notre ville, une nouvelle fois, égratignée, loin de l'image qu'est censée incarner la ville de Cannes.

Cannes doit être une invitation à l'excellence avec ses hôtels, ses restaurants, ses commerces tout en demeurant accessible à tous. La recherche de la qualité doit primer dans une ville connue dans le monde entier. Cannes doit également se montrer irréprochable autant que faire se peut. C'est une exigence politique, morale et républicaine de premier ordre.

De par son partenariat, la ville de Cannes se trouve dans une position ambiguë puisqu'elle cautionne dans un lieu public des comportements dangereux tout en mobilisant l'argent du contribuable pour limiter les excès auxquels ces manifestations ont donné lieu.



Hôtel de Ville

BP 140

06406 CANNES Cedex

Téléphone : 04.97.06.41.06 - p-tabarot@orange.fr

Il ne s'agit pas de tout interdire. Je rappelle que notre groupe municipal soutient d'autres projets festifs de la municipalité orientés vers les jeunes. Nous n'avons l'intention ni d'y déroger ni de les contester.

Cependant, nous ne pouvons, malgré les efforts méritoires de la Police et des Sapeurs-Pompiers en intervention lors de ces manifestations, banaliser ces déviances et accueillir à Cannes des prédateurs-dealers venus de toute la France.

Nous vous adressons une nouvelle mise en garde, comme nous l'avons fait déjà plusieurs fois en Conseil Municipal, qui ne peut être ignorée, négligée ou encore balayée d'un revers de main, comme souvent, par David LISNARD, votre 1^{er} Adjoint, sur cette question.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Très Cordialement

Amos

Philippe TABAROT